

LA GRIPPE

Après avoir reçu votre vaccin, merci de bien vouloir demeurer dans la succursale durant le temps recommandé par votre pharmacien.

Avez-vous besoin de renouveler vos médicaments?

Si oui, présentez-vous à l'accueil du laboratoire.

Les pharmaciens-propriétaires affiliés à Proxim sont les seuls responsables de l'exercice de la pharmacie.

